

Argelès-Gazost, le 2 avril 2021,

Mesdames et Messieurs les membres du
conseil communautaire,

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra **le lundi 12 avril 2021 à 19h00, à la salle de la Terrasse à Argelès-Gazost**, pour traiter des questions figurant à l'ordre du jour suivant :

- compte-rendu des décisions prises par le Président en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 17 juillet 2020 ;

1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) – débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

2. EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET TOURISME

2.1. Syndicat Mixte du Hautacam – présentation du projet de développement du Parc de Loisirs du Hautacam

Compte tenu du contexte actuel et de l'obligation qui m'est faite d'organiser les réunions du conseil communautaire dans des salles permettant le respect des consignes sanitaires en vigueur, les gestes « barrières » devront être appliqués et le port du masque sera obligatoire. Chaque élu devra posséder son propre stylo pour émarger, voter et signer.

Dans l'attente de nous retrouver à cette occasion, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs, Chers collègues**, à l'expression de ma considération distinguée.

et cordiale .

Le Président,
Noël PEREIRA DA CUNHA

